

DIPLÔME UNIVERSITAIRE EN SCIENCES SOCIALES ET PROTECTION DE L'ENFANCE

FORMATION CONTINUE

Centre professionnel et de pédagogie appliquée (CPPA)

Domaine Chérioux
4, route de Fontainebleau
94400 Vitry-sur-Seine.
01 41 73 91 70 ou 01 41 73 91 73
cppa@valdemarne.fr

**La demande d'inscriptions doit parvenir au CPPA
avant le 31 octobre 2019.**

Réponse au plus tard mi-décembre 2019.

Pour les agents du Conseil départemental du Val-de-Marne :
adresser son dossier au service Ressources humaines (SRH)
de sa direction pour un passage en commission formation
longue durée (FLD).

La protection de l'enfance est un enjeu de société qui articule des logiques judiciaires, administratives, cliniques, sociales et éducatives.

Le diplôme universitaire doit permettre aux participants et aux participantes de perfectionner leurs pratiques professionnelles et de renforcer la cohérence des interventions de terrain, une nécessité réaffirmée dans les lois du 5 mars 2007 et du 14 mars 2016.

Les organismes de formation

La formation est organisée conjointement par l'université Paris-Est-Créteil et le centre professionnel et de pédagogie appliquée (CPPA), centre de formation continue du Conseil départemental du Val-de-Marne, dans une démarche alternant théorie et pratique.

Lieux d'enseignement

- **Université Paris Est Créteil**
Immeuble « La Pyramide »
80, avenue du Général-de-Gaulle
94000 Créteil
- **Centre professionnel et de pédagogie appliquée (CPPA)**
Domaine Chérioux,
4 route de Fontainebleau
94400 Vitry-sur-Seine

Objectifs de la formation

- Maîtriser le dispositif de protection de l'enfance et savoir se situer professionnellement dans celui-ci.
- Approfondir les connaissances théoriques et cliniques nécessaires à la compréhension et l'analyse globale du dispositif de protection de l'enfance.
- Favoriser une dynamique pluriprofessionnelle et pluridisciplinaire par le partage d'expériences et la réflexion commune sur les pratiques.
- Étayer sa démarche d'observation et construire des outils pour la pratique.
- Développer les compétences nécessaires pour la prévention, l'accompagnement et le soin auprès des enfants et des familles.
- Construire une posture de « praticien réflexif ».

20

élèves maximum

Durée

- **24 mois**, de janvier 2020 à décembre 2021.
- **240 heures d'enseignement présentiel.**
2 jours par mois (généralement les troisièmes lundi et mardi de chaque mois);
1 journée mensuelle de travail personnel.

La validation du diplôme suppose l'assiduité à toutes les sessions.

Modalités

- **Alternance entre enseignement théorique et formation pratique;** 4 modules. Régulièrement des évaluations collectives permettent de faire le point sur la formation et de l'adapter aux besoins du groupe et à son évolution.
- **Évaluation par validation continue des acquis.**
Les modules font l'objet d'un travail personnel à partir d'un thème librement choisi, sous forme de fiche de lecture, et la réalisation d'un entretien ou une observation. Un mémoire court de fin d'études devra également être réalisé.

PUBLICS CONCERNÉS

- **Professionnels participant à la mission de protection de l'enfance et justifiant d'au moins trois années d'expérience professionnelle dans ce secteur.**
- **Étudiants titulaires d'un master 1 en sciences de l'éducation, sciences sociales, en psychologie, en droit, etc., justifiant d'une expérience de stage en protection de l'enfance.**

Frais de scolarité

Cursus complet :

- 2 700 € pour les élèves inscrits au titre de la formation professionnelle (frais pris en charge par l'employeur);
- 2 000 € pour les élèves inscrits de façon individuelle.

Cursus modulaire :

Un devis sera fourni sur demande, en fonction du parcours demandé.



Ce diplôme est référencé par l'organisme Datadock. Il peut donc être financé par certains OPCA (organismes paritaires collecteurs agréés).

L'équipe de formation

Coordination

- **Pierrine Robin**, maître de conférences en sciences de l'éducation, Université Paris-Est-Créteil;
- **Muriel Sitbon**, responsable du service des formations aux métiers de l'enfance, Conseil départemental du Val-de-Marne.

- **Vanessa Epée-Epée**, responsable des formations continues et du diplôme universitaire (DUSSPE) au service des formations aux métiers de l'enfance, Conseil départemental du Val-de-Marne.

Animation pédagogique

- **Sandrine Clergeau**, psychologue
- **Dominique Bohu**, pédopsychiatre
- **Bénédicte Goussault**, sociologue

Les intervenants de la promotion 2018-2019

Marie Derain, mission d'appui pour les droits de l'enfant, secrétariat d'État chargé de la famille, de l'enfance, des personnes âgées et de l'autonomie; **Dominique Youf**, philosophe; **Natacha Lion**, psychologue; **Laurence Francoz-Terminal**, maître de conférences en droit privé; **Marie-Camille Genet**, docteur en psychologie; **Nadège Severac**, sociologue; **Martine Gestin**, anthropologue; **Olivier Peyroux**, sociologue; **Chantal Rimbault**, directrice de la protection de l'enfance et de la jeunesse du Conseil départemental du Val-de-Marne; **Pierre Benghozi**, psychiatre, psychanalyste; **Violaine Blain**, directrice du 119; **Marc de Montalembert**, président du CEDIAS; **Elsa Keravel**, chargée de mission ONPE; **Sophie Machinal**, ancienne juge des enfants, formatrice;

Catherine Poisson, cheffe du bureau des informations préoccupantes et du statut de l'enfant au Conseil départemental des Deux-Sèvres; **Lionel Baglin-Bagliniere**, éducateur; **Bernard Golse**, professeur de pédopsychiatrie; **Francesca Mosca**, psychologue clinicienne; **Séverine Euillet**, psychologue; **Julien Lelievre**, psychologue; **Marie-Noëlle Vacheron-Trystram**, psychiatre; **Liliane Dumas**, directrice adjointe enfance-famille au Conseil départemental du Vaucluse; **Sarra Chaieb**, sociologue; **Caroline Mignot**, pédiatre; **Sandrine Clergeau**, psychologue; **Pierrine Robin**, maître de conférences à l'UPEC; **Dominique Bohu**, pédopsychiatre; **Bénédicte Goussault**, sociologue.

Approche sociohistorique et juridique de la protection de l'enfance

Connaître les grands principes des théories et des pratiques des sciences humaines concernant le développement de l'enfant et de sa famille.

Ce premier module propose une approche historique, sociologique, anthropologique et juridique de la famille, de l'enfant et de la protection de l'enfance. Il permet de comprendre les évolutions de la conception de la famille et de l'enfant dans la société pour aborder ensuite les questions spécifiques soulevées en protection de l'enfance.

THÈMES ABORDÉS

- L'évolution sociohistorique et culturelle des représentations de la famille et de l'enfant.
- L'approche sociologique de la famille : famille plurielle, parentés disjointes... Risque familial ?
- L'évolution des principales dispositions juridiques concernant la famille : filiation et autorité parentale.
- L'évolution des conceptions de la maltraitance et de la dysparentalité.

MISE EN PRATIQUE

- Histoire et géographie des familles et des institutions.
- Cartographie du monde vécu de l'enfant.
- Carences, maltraitements sous leurs différentes formes et leurs effets sur l'enfant.
- Pathologies du lien et effets sur les soignants.
- Initiation à la position de praticien réflexif : méthodologie de recherche de données.

MODULE 2 - 48 heures

Articulation des cadres juridique, administratif et clinique

Maîtriser le dispositif de protection de l'enfance et le cadre législatif et réglementaire.

Travailler dans le domaine de la protection de l'enfance nécessite de maîtriser les responsabilités professionnelles, administratives, civiles, voire pénales. Les interventions des professionnels et professionnelles évoluent du fait de l'introduction du droit des patients et des usagers et de la question des droits de l'enfant.

Les pratiques sont réinterrogées à un moment où s'opère un passage entre un État social et un État des droits de l'Homme. La bonne connaissance du cadre général contribue à clarifier la place et les missions de chacun.

THÈMES ABORDÉS

- Ce module s'intéresse au dispositif français de protection de l'enfance dans une approche par le droit et les politiques publiques. Il abordera :
- L'organisation administrative et l'aide sociale à l'enfance.
 - Le rôle subsidiaire de la justice.
 - Les critères de passage de l'administratif au judiciaire.
 - Le cadre et le métacadre (approche clinique du cadre).
 - La prise en compte de la pluralité des cadres : l'approche interculturelle.

MISE EN PRATIQUE

- Évolution des pratiques suite aux lois de 2002 et 2007.
- Responsabilités et secret professionnel.
- Partage d'informations à caractère confidentiel.
- Articulation des cadres et questions éthiques.
- Initiation à la position de praticien réflexif : méthodologie de l'observation.

MODULE 3 - 48 heures

Évaluation des situations de risque, de danger et de maltraitance

Être capable de se situer dans le dispositif de protection de l'enfance.

L'acte d'évaluation, qui ouvre le champ de l'intervention sociale en protection de l'enfance est un acte difficile qui exige pour les professionnels et professionnelles maîtrise technique, engagement et recherche d'une juste distance.

L'exploration, l'élaboration des outils et les pratiques de l'évaluation nécessitent la définition d'un cadre qui permette individuellement et en équipe ouverture à l'autre et vigilance face à soi-même.

THÈMES ABORDÉS

- Les enjeux de l'évaluation en protection de l'enfance.
- L'évaluation comme dispositif et la stratégie départementale.
- L'évolution des critères de l'évaluation.
- L'évaluation partagée en protection de l'enfance.
- L'éthique et la responsabilité dans l'évaluation.

MISE EN PRATIQUE

- Place des représentations et des implicites dans l'évaluation.
- Prise de décision et travail collectif.
- Initiation à la posture de praticien réflexif (méthodologie de l'entretien et du récit de vie).

MODULE 4 - 48 heures

Prévenir, accompagner et soigner

**Accompagner les familles pour prévenir les difficultés.
Protéger et défendre l'enfant en danger en mettant
en relation les acteurs de la protection de l'enfance.**

La prévention, la protection et le traitement auquel elles participent vont articuler des réponses sociales, éducatives et cliniques.

La construction d'un dispositif individualisé et cohérent pour soutenir les familles et assurer l'aide et les suppléances, nécessite une attention particulière au monde vécu des enfants et des parents dans leurs parcours en protection de l'enfance.

THÈMES ABORDÉS

- Les notions de continuité/ discontinuité, stabilité/instabilité.
- Les notions de prévention et prévenance, d'aller vers et de prendre soin.
- Les enjeux du projet pour l'enfant.

MISE EN PRATIQUE

- **Prévention : accompagnement précoce, mobilisation de l'environnement, dynamiques et réseaux.**
- **Particularités du travail social et éducatif dans la clinique auprès de l'enfant, des parents et de la relation parent/enfant.**
- **Identification des défaillances et organisation des suppléances nécessaires : placement, intérêt et risques de la séparation.**
- **Place du doute face à la complexité de lecture des situations.**